

rapports. Ces renseignements ne sont pas assez exacts pour être de service au public ; c'est un travail non payé, fait par les secrétaires, sans demander d'informations et sans visiter personnellement les districts. On a discuté plusieurs fois chez nous l'opportunité de recueillir des statistiques agricoles, mais nous n'avons pu encore en venir à un arrangement. Le manque d'argent pour le salaire de la personne qui devrait les rassembler a toujours été la grande difficulté. Des rapports exacts seraient inappréciables. J'espère que quelques mesures seront prises pour obtenir ces statistiques dont nous éprouvons tant le besoin.

4. Je vous ai adressé deux copies des actes de l'Assemblée concernant l'agriculture, et les rapports de toutes les années où il en a été publié. Celui de 1883 sera prêt dans quelques jours, et je vous l'enverrai.

Comme je l'ai dit plus haut, le gouvernement est à la veille de présenter un bill à l'Assemblée afin de refondre et d'amender les lois actuelles. Il n'est pas probable qu'on y introduise de changements importants, sauf celui de porter le nombre des membres du bureau au chiffre de quinze. Le groupement de deux ou trois sociétés pour en former un district, n'a pas bien réussi.

5. Le gouvernement a importé il y a environ trois ans, un certain nombre de bêtes à cornes, de moutons et de porcs, et il a placé sur une ferme 30 bêtes à cornes, 40 moutons et 6 porcs, dans le but de commencer ainsi l'établissement d'une ferme expérimentale pour l'élevage des animaux. A l'exception du choix de la ferme qui n'est pas convenable, cette action du gouvernement a reçu l'approbation générale, et cette expérience a démontré que nous pouvons fournir à nos cultivateurs un plus grand nombre de beaux animaux pour le même argent que l'on dépenserait en les important.

J'ai oublié de mentionner au quatrième paragraphe que vous trouverez avec les actes de l'Assemblée que je vous envoie, une copie des règlements pour l'administration du bureau d'Agriculture.

Je ne vois aucun autre renseignement capable de servir au comité, mais si vous désirez quelque chose de plus, et qu'il me soit possible de vous satisfaire, je le ferai avec le plus grand plaisir.

Je suis, votre obéissant serviteur.

JULIUS L. INCHES, *secrétaire.*

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS,
QUÉBEC, 18 mars 1884.

Monsieur, — Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous adresser mes réponses aux questions de votre comité. Si tous les hommes bien pensants admettent que la base d'une politique vraiment nationale, consiste à assurer à tout le pays le système d'agriculture le plus profitable, comme le plus sûr, et de fait, le seul moyen de donner à toutes les autres industries nationales un succès permanent, votre comité verra, j'espère, avec quelle habileté consommée, ce département a été organisé, et combien les travaux dont il s'occupe, ont d'utilité.

Mes réponses portent le même numérotage que vos questions :

1re Question. — Désavantages des cultivateurs.

Surtout manque de connaissances requises dans la profession, et des besoins du marché domestique et étranger. La perte résultant de ces causes pour la Puissance et pour les cultivateurs eux-mêmes est prodigieuse, elle égale chaque année la production agricole entière du Canada — cette perte s'élève à plus de deux cents millions de piastres chaque année. En d'autres termes, nos cultivateurs ne produisent pas en moyenne, plus de la moitié de ce qu'ils pourraient et devraient produire.